

importante. Pour 1989, on estime les importations de bois à seulement 47 000 mètres cubes, d'une valeur de 4,7 milliards de yens.

Dans l'industrie, on s'entend à dire que les parquets importés représentent environ 1 % de la production japonaise totale. On avance le chiffre de 610 000 mètres carrés pour les importations de 1989 (voir le tableau 11).

**Tableau 11**

Estimations des importations de parquets (en milliers de m<sup>2</sup>)

Année	Quantité
1982	370
1983	400
1984	380
1985	390
1986	450
1987	600
1988	630
1989 (est.)	610

Source : KF International; estimations basées sur l'hypothèse que les importations représentent 1 % de la production intérieure.

Les lames de bois massif comptent pour environ 70 % des parquets de bois dur importés. Le reste comprend les parquets à chevrons, les carreaux de parquet et les parquets mosaïques.

En 1988, la Thaïlande et les États-Unis étaient les deux plus grands exportateurs vers le Japon dans la catégorie « bois, n.d.a. raboté, rainuré, bouveté, etc. » avec chacun 13 % du volume (voir le tableau 12). Au moins 40 % des importations venaient de l'Asie du Sud-Est, et moins de 1 % du Canada.

**Tableau 12**

Importations de « bois, n.d.a. raboté, rainuré, bouveté, etc. », par pays — 1988

Pays	Quantité		Valeur (en millions de yens)
	(m <sup>3</sup> )	(%)	
Thaïlande	6 514	13,6	1 253
États-Unis	6 150	12,9	1 204
Indonésie	3 591	7,5	266
Taiwan	2 817	5,9	517
Malaisie	998	2,1	61
Singapour	976	2,0	157
Canada	274	0,6	42

Source : Ministère japonais des Finances.

Trois marques de parquets importés comptant pour environ 90 % des importations japonaises de parquets en lames de bois massif portent les noms des fabricants américains Bruce, Chickasaw et Robins.

La plus grande part du marché (soit 50 %) est détenue par Bruce (le produit est distribué par NITTOBO et d'autres importateurs), suivi par Chickasaw (20 %, distribué notamment par ABC DEVELOPMENT et SANTA TSUSHO) et Robins (15 %, également distribué par plusieurs importateurs).

### Tendances de la demande

La croissance économique rapide qu'a connue le Japon après la Deuxième Grande guerre a entraîné de remarquables changements dans le mode de vie des Japonais. Entre autres exemples, l'usage de chaises et de tables dans les maisons, à l'occidentale, est devenu courant. L'« occidentalisation » a favorisé l'usage des revêtements de sol en vinyle dans les maisons japonaises, et même celui de la moquette.

La moquette a plus ou moins dominé le marché des revêtements de sol jusqu'en 1984. Mais l'inquiétude croissante des consommateurs à l'égard de la mite des tapis et des dangers de celle-ci pour la santé — inquiétude suscitée, semble-t-il, par une campagne de presse comprenant une émission spéciale présentée par une chaîne de télévision publique — a fait basculer les préférences et entraîné un retour aux parquets de bois dur.

Que les maisons soient de style japonais ou occidental, on n'a pas coutume au Japon de porter des chaussures dans la maison; il faut donc porter une attention spéciale à la fabrication de parquets au fini extrêmement lisse. La domination actuelle des parquets composites et la pénurie de menuisiers font en sorte que les parquets composites répondent à ces exigences plus facilement que ceux en bois massif.

En conséquence de la domination des parquets composites, il y a eu un net déclin du nombre de menuisiers japonais capables de travailler le bois massif. L'industrie de la construction se plaint fréquemment de la difficulté de faire exécuter les travaux de menuiserie. On déplore surtout la teneur en humidité du bois massif, le gauchissement, la finition grossière et les dimensions imprécises — le fait reste que les constructeurs ne disposent pas de la main-d'oeuvre qualifiée pour éliminer ces problèmes.

Des menuisiers compétents se jouent de pareilles difficultés. Néanmoins, celles-ci doivent être résolues pour que le bois massif puisse gagner un marché plus vaste.